



Non paiement de loyer et démarches à suivre

Par **TDAUM**, le **23/07/2014** à **09:35**

Bonjour Je suis propriétaire d'une maison que je loue et depuis deux mois et demi mes locataires ne versent plus le loyer. Je les ai relancés par mail trois fois de suite et à chaque fois il y a une excuse peu crédible. Après un dernier mail hier, je leur ai envoyé un courrier recommandé avec accusé de réception leur stipulant que je ne renouvellerai pas le bail en février prochain, je leur ai signifié par la même occasion que j'allais faire une procédure pour réclamer les sommes dues. Suis je dans la bonne pratique ? Avez vous des conseils pour la suite ?

J'avais proposé auparavant à mes locataires un arrangement amiable qu'ils ont refusé. Merci de votre réponse Cordialement

Par **HOODIA**, le **23/07/2014** à **11:26**

La procédure est classique ,et maintenant le cdt de payer par huissier....
N'attendez pas après deux mois ,il faut agir car la route est longue pour récupérer son bien.....

Par **TDAUM**, le **23/07/2014** à **12:03**

Que pensez vous du site demanderjustice.com qui propose des procédures simplifiées moyennant finance. Merci pour vos réponses